



## UNE NOUVELLE FAMILLE À ST-LÉGER-SOUS-BEUVRAY (71)

Marielle Carezni et son mari nourrissent depuis quelques années le projet de s'installer à la campagne.

Il y a 7 ans, ils quittent pour des raisons professionnelles le massif de la Chartreuse (Isère) pour la région parisienne. A la recherche de meilleures conditions de vie, en phase avec leurs idées, ils postulent en 2006 à la reprise de chambres d'hôtes dans le Limousin. Ils apprécient cette région mais le projet n'aboutit pas.

L'occasion fait le larron. Début 2007, leur projet d'installation commence à se concrétiser lorsque le mari de Marielle est recruté au poste de directeur adjoint du Centre de vacances du Croux à St-Léger-sous-Beuvray. Ils connaissent un peu la région.



■ **Famille dans le jardin.** Photo : M. Carezni

Un de leurs amis habite St Didier-sur-Arroux. Ils trouvent des ressemblances avec le Limousin, plus particulièrement avec le plateau de Millevaches : massif granitique, caractère sauvage, moyenne montagne. Et puis, la maison qui correspond à leurs attentes : proximité du travail et de l'école, du terrain pour les animaux et une grange idéale pour créer un gîte.



■ **Maison des Carezni.** Photo : M. Carezni

Marielle veut accueillir des enfants et proposer des activités de découverte des animaux, du jardin, des plantes, de la forêt. Ce projet lui permettra de concilier ses compétences professionnelles avec son envie d'encadrer les enfants. Le Morvan est alors un plus. La future clientèle de petits citadins est à proximité. Les amis de la région parisienne ne sont également pas trop loin, tout comme la famille avec l'A6. Le Morvan c'est ce qu'ils recherchaient.

Accompagnée de leurs deux enfants, Marielle rejoint son mari en août 2007. Actuellement, elle recherche un emploi dans le domaine de l'éducation à l'environnement. Elle considère, en effet, le gîte comme une activité complémentaire. Elle avance en parallèle sur ce projet. Elle se donne tout au plus deux ans pour le concrétiser. La boutique de gestion de la Saône et Loire l'accompagne pour le montage financier, les questions administratives et fiscales. Le couple veut que le gîte s'intègre à l'environnement qu'ils recherchaient et qu'ils aiment aujourd'hui. Aussi, Marielle a pris contact avec le Parc naturel régional du Morvan pour savoir à qui s'adresser.

## LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN ACCUEILLE LES NOUVEAUX HABITANTS ET LES NOUVEAUX ACTIFS

Cette installation ne constitue pas un phénomène isolé. Entre 1990 et 1999, le Parc du Morvan a connu un excédent migratoire de 3 060 personnes. La qualité de vie, le dynamisme culturel et la possibilité de développer des activités économiques sont des facteurs d'attractivité.

Conscientes de ce phénomène, les collectivités se mobilisent pour accueillir ces nouveaux habitants. L'objectif est que leur installation se déroule dans les meilleures conditions.

Dans cette perspective, le Parc du Morvan en partenariat avec les collectivités locales promeut le Morvan auprès de personnes qui ont le projet de s'installer à la campagne pour créer ou reprendre une entreprise. Avec le département de la Nièvre, il a participé à la 4<sup>ème</sup> Foire à l'installation en milieu rural en juin 2007. Cette manifestation a permis aux collectivités de présenter leurs offres de reprise d'entreprises et leurs locaux vacants.

Le Parc facilite l'intégration sociale des nouveaux habitants. Ainsi, le guide de l'habitant édité en 2007 a pour vocation de donner les premières informations pratiques sur le Morvan.

Il oriente les nouveaux habitants, les créateurs ou repreneurs d'activité vers les organismes compétents pour qu'ils avancent sur leur projet. Et enfin, il peut être sollicité pour le montage de projets directement associés à l'image et aux activités du Parc.

C'est dans le cadre de ces deux dernières missions que Marielle Carenzi a pris contact avec le Parc.

**Pour davantage d'informations, vous pouvez consulter la rubrique «S'installer en Morvan» sur le site <http://www.parcduMorvan.org/>**



## RÉSIDENCE D'ARTISTES DANS LES PARCS

**Résidence de création et de diffusion d'une oeuvre artistique originale portant sur la problématique de l'accueil des nouveaux arrivants dans l'un des cinq parcs partenaires du projet.**

■ **Les chaudrons de transformation**  
Tome 1 & 2  
Isa Bordat, 2006



Dans le cadre de la coopération inter-Parcs en Massif central, les Parcs des Monts et Montagne d'Ardèche, des Causses du Quercy, du Morvan, du Livradois Forez et de Millevaches en Limousin s'associent pour organiser des résidences de collectif d'artistes. Chaque Parc lance un appel à projet auprès des artistes de son territoire. Une sélection a été effectuée en décembre par l'ensemble des Parcs. Le thème de la résidence est «l'accueil des nouveaux arrivants dans les Parcs». Le collectif, qui peut être lui-même concerné par cette situation, devra séjourner sur le territoire d'un autre Parc pour rencontrer les différents acteurs concernés par cette situation et traduire par une création artistique le ressenti. Chaque création se fonde sur les résultats des rencontres sur le territoire d'accueil et d'après les témoignages recueillis auprès de la population et des acteurs locaux.

Les créations issues des résidences seront présentées aux habitants du territoire d'accueil et permettront d'organiser des débats sur la problématique des nouveaux arrivants.

Deux à cinq diffusions sont prévues par territoire en fonction des formes artistiques produites et du contexte local. Chaque diffusion est accompagnée d'un temps de débat et d'échange.

Les créations seront également présentées lors du séminaire de restitution finale prévu le 4 septembre 2008 dans le PNR des Monts d'Ardèche.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT,**  
**Sylvie Guilbert**  
Agence Culturelle du Parc du Morvan  
58230 Saint-Brisson  
[mail.sylvie.guilbert@parcdumorvan.org](mailto:mail.sylvie.guilbert@parcdumorvan.org)